https://47.snuipp.fr/Comite-de-suivi-des-rythmes-du-7-janvier-2014

Comité de suivi des rythmes du 7 janvier 2014

- École - Rythmes scolaires -

Date de mise en ligne : jeudi 9 janvier 2014
Dernière mise à jour : 9 janvier 2014

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Mardi 7 janvier s'est tenu le deuxième Comité de suivi départemental de la réforme des rythmes scolaires depuis sa mise en application. Une fois de plus, le SNUipp-FSU47 a été le seul à ne pas se fondre dans un constat aveugle et idyllique de la mise en place de cette réforme.

Nous nous sommes en premier lieu adressé à l'IA-DASEN pour lui exprimer notre mécontentement face à certains « désagréments » que nous avons eu à subir : tout d'abord un compte-rendu dans lequel aucune de nos interventions n'est consignée, ensuite une absence de réponse de sa part suite à un courrier que nous lui avons adressé, et pour finir un manque de transmission de documents préparatoires malgré nos demandes répétées. Les quelques bribes de réponses, fort peu satisfaisantes, qui nous ont été données ne font que renforcer nos inquiétudes sur la façon dont notre présence est accueillie. Il est vrai que nous ne sommes pas dans le discours politiquement correct que l'administration attend dans ce comité de suivi !

Nous sommes une fois de plus intervenus pour exprimer que les trop nombreux dysfonctionnements rencontrés et les manques structurels de cette réforme nécessitent une réécriture du décret, dans
le cadre d'une autre réforme de l'école, avec une vraie concertation.

Les deux autres organisations syndicales présentes, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT, ont, comme à leur habitude, réaffirmé leur soutien inconditionnel à cette réforme. Il suffit pourtant de regarder en détail et objectivement la situation sur le terrain pour constater que les difficultés rencontrées sont légionâ€¦

Bien sûr, l'administration a une nouvelle fois exprimé que celles-ci ne sont pas si nombreuses, qu'elles n'apparaissent « qu'à la marge », dans certaines situations isolées et ne nécessitent que quelques réajustements. Nous avons pour notre part rappelé les dysfonctionnements généraux qui émergent des écoles et que nous n'avons de cesse de mettre en avant : difficultés en maternelle, problèmes de locaux pour le péri-scolaire, d'intervenants, de gratuité, de fatigue des élèves, d'alourdissement des conditions de travail des personnelsâ€¦ la liste est longue. Nous avons alors évoqué des situations bien concrètes vécues dans les écoles :

- des enfants de maternelle que l'on réveille après à peine une heure de siesteâ€¦
- des enseignants qui ne peuvent organiser l'APC quand ils le souhaitent car les classes sont occupées par le péri-scolaireâ€¦
- des réunions avec les parents qui se tiennent dans les couloirs ou dortoirs car les classes ne sont pas disponiblesâ€¦
- des élèves scolarisés en zones rurales qui, sans cantine le mercredi, et avec un temps de transport scolaire important, ne peuvent que très tardivement prendre leur repas une fois rentrés chez euxâ€¦
- des problèmes de prise en charge des enfants en cas d'absence d'intervenant, sans qu'aucune garderie parallèle n'ait été prévue pour pallier ce genre de situationâ€¦
  Et il ne s'agit là que de quelques exemples !

Copyright © FSU-SNUipp 47

De tout cela, l'IA-DASEN n'a pas eu ventâ€¦ alors que ces situations ont été signalées aux inspecteurs de circonscriptions, et que les organisations des écoles ont été validées !

Elle annonce pour sa part qu'elle n'a que des retours satisfaits de parents et d'élus, que les maires ne sont plus en proie au questionnement, que tout un chacun a bien compris l'intérêt de cette réforme et des bienfaits qu'elle apporte ! C'est à se demander si l'Administration ne navigue pas dans un autre dimension spatio-temporelle, vu l'absence totale de prise de conscience de la réalité de la situation, et plus généralement de l'état de l'école au quotidien !

A ce jour, aucun rapport d'étape départemental n'est prévu. Il n'y a donc aucune donnée officielle de la situation dans le département !

L'IA-DASEN informe que les derniers PEDT de 2013 sont en cours de validation à la préfecture, avant versement des subventions de la CAF. Elle rappelle également que ceux-ci seront modifiables l'an prochain. Elle précise que le fond d'amorçage a été versé aux communes. Pour l'heure, 73 communes sur 211 fonctionnent à 4 jours et demi.
Elle informe ensuite des retours des propositions pour l'année prochaine pour les communes qui doivent appliquer la réforme en septembre 2014.
Si dans la majorité des cas, les propositions émanant des écoles et des communes sont annoncées concordantes (certaines fois après des échanges longs et fastidieux, voir tendus !), il subsiste toutefois des situations (une trentaine) où les propositions sont divergentes ou non finalisées, ou encore d'autres pour lesquelles il n'y a pour l'heure aucun retour des communes (dont Agen). On voit bien là que la mise en application ne se fera pas sans heurts ou difficultés d'organisation. Comment les arbitrages seront-ils donnés ? Là encore, l'inquiétude est de mise pour les équipes d'écoles qui ne savent ni quand ni comment elles pourront préparer la prochaine rentrée scolaireâ€¦

Une charte d'utilisation des locaux scolaires est une fois de plus annoncée.

Reste à savoir quand elle sera rédigée, et quelle portée elle aura face aux situations concrètes et aux volontés de municipalités qui souhaitent disposer de leurs locaux pour le péri-scolaire ! Comment l'Administration interviendra-t-elle dans de tels cas de figure ?

Une charte de partenariat est en cours d'élaboration entre l'USEP et la DSDEN 47, visant à cibler les objectifs et les modalités de l'intervention de l'USEP dans les activités péri-scolaires. Elle a pour but de s'articuler localement, en accord avec les collectivités territoriales.

D'autres documents, en direction des directeurs d'écoles et des parents, sont également présentés, comme par

Copyright © FSU-SNUipp 47

exemple ceux visant à préciser (pour mieux conseiller !) les mises en oeuvre « d'espaces ludiques en milieu scolaire ».

L'administration évoque également la possibilité d'utilisation des Espaces Numériques de Travail lors d'ateliers péri-scolaires, en insistant bien sûr sur l'importance de bien cloisonner entre scolaire et péri-scolaire.

Louable discours, mais comment cela se traduira-t-il dans les faits ? A nouveau il faut pointer un risque d'ingérence du péri-scolaire dans le scolaire, avec les possibles dérives qui en découlentâ€¦

Tout comme est évoquée la possibilité d'ateliers péri-scolaires avec pour contenu l'aide aux enfants en difficultés dans le lire-écrire.

S'il est vrai que cela existe déjà, dans certains secteurs défavorisés, il n'en reste pas moins que c'est en premier lieu à l'école que cette remédiation doit être mise en place. Avec des RASED complets et en nombre suffisantsâ€¦

A l'épreuve des faits, des problématiques se font jour et sont évoquées par les représentants de la Jeunesse et des Sports et des associations complémentaires de l'école publique (Ligue de l'enseignement, FRANCAS, USEPâ€¦) et de la FCPE . La « lourdeur » de certaines activités proposées (qui n'amène en rien un allègement de la journée de l'enfant), le problème de la formation des intervenants (ce qui interpelle également les élus), l'absence de perspective de pérennisation de leur contrats, la difficulté de trouver des intervenants, de respecter les taux d'encadrement, la prise en compte de la ruralitéâ€¦

Autant de questionnements et de difficultés que nous avions ciblés et exposés dès l'annonce de la mise en oeuvre de cette réforme des rythmes scolaires.

A ces éléments s'ajoute l'annonce par le représentant du Conseil Général de la modification des transports scolaires pour la rentrée 2015. Le Conseil Général n'aura plus en charge la compétence des transports sur les 3 Communautés d'agglomération du Lot et Garonne (Agen, Marmande et Villeneuve sur Lot). Les lignes existantes seront donc modifiées, en particulier dans les zones rurales ou péri-urbaines. Il est fort à craindre que cela ait des conséquences sur l'organisation des horaires d'écoles, dont certaines seront à modifier. Cela promet de joyeux moments en perspective ! Le représentant du Conseil général a d'ailleurs précisé que, dans ce cadre de réorganisation, les écoles et communes

peuvent (doivent ? !) prendre contact au plus tôt avec ses services afin d'anticiper au mieux les éventuelles modifications.

La conclusion que nous pouvons tirer de ce constat est que le caractère pour le moins brouillon de cette réforme et les conditions de sa mise en oeuvre se font de jour en jour plus pesants. Et la majorité des écoles ne fonctionne pas encore à 4 jours et demi !

Pourtant, de tout cela, ni le ministère, qui s'appuie sur son enquête interne lui annonçant que dans 93% des cas l'application de la réforme se déroule dans de bonnes conditions, ni l'administration locale, qui se complaît aveuglement dans son autosatisfaction, ne prennent réellement la mesure de la réalité concrète du terrain.

On a bien l'impression que le pilotage de cette réforme, à quelque niveau que ce soit, n'est en réalité qu'un pilotage à vueâ€¦

C'est pourquoi le SNUipp-FSU continue à revendiquer la réécriture complète du décret sur les rythmes scolaires, ainsi que la nécessité d'une réflexion globale sur l'école et ses réels besoins.

Copyright © FSU-SNUipp 47